

Actualisation formation CSPS (1j)

Durée Référence

1 jour

2401

7 heures

Dans le cadre de l'arrêté du 26 décembre 2012, l'OPPBTB participe au dispositif d'actualisation des CSPS en partenariat avec les organismes de formation certifiés. Etayée par le retour d'expérience des participants, cette formation d'une durée de 5 jours permet une mise à jour des connaissances techniques et réglementaires, indispensables à l'exercice de la mission de CSPS. L'OPPBTB intervient sur demande des organismes pendant 1 journée.

Public cible : Dirigeant

Objectifs :

Programme :

- Exploitation des retours d'expérience à partir d'un questionnaire préalablement renseigné
- Présentation des prestations de l'OPPBTB : les outils et ressources à disposition des CSPS et des évolutions techniques et réglementaires
- Thèmes pouvant être traités, à titre d'exemple, selon les besoins exprimés par les participants :
 - la problématique amiante, les nouvelles exigences
 - les interventions ultérieures sur ouvrages
 - le plan d'installation de chantier
 - les modalités pratiques de coopération
 - les réseaux
 - les réunions de conception
 - les nouvelles orientations concernant la mission

Les +

Méthodes pédagogiques

Niveau de connaissance préalable recommandé

L'OPPBTB n'intervient qu'auprès d'organismes de formation certifiés par un organisme certificateur accrédité par le COFRAC et dont le formateur dispose d'une attestation de compétence de formateur de CSPS

Sanction de stage